

LE

PRESIDENT

JOURNAL NAPOLEONIEN

Bureaux : Grande Rue Mercière, n. 22.

SOMMAIRE. — Aux Ouvriers lyonnais. — ITALIE : L'insurrection gènoise est terminée. — Assemblée nationale. — CHRONIQUE PARISIENNE. — NOUVELLES DE LYON. — Nouvelles étrangères. — Nouvelles diverses. — Feuilleton : Le Socialiste et le Sergent.

Lyon, 14 Avril 1849.

Aux Ouvriers lyonnais.

Tandis que vous subissez ici le joug d'une coterie révolutionnaire, et que vous vous livrez pieds et poings liés à l'exploitation de quelques ambitieux, vos frères des autres départements, travailleurs comme vous et dont les misères sont plus grandes que les vôtres, ont su se soustraire à l'empire des funestes doctrines qui vous égarent. Ils ont reconnu enfin le danger et le mensonge de ces théories qui faussent le jugement, pervertissent le cœur et aveuglent la raison. Au lieu de déclarer une guerre acharnée à la bourgeoisie, ils se reconnaissent à elle; au lieu de s'abandonner à la haine en invoquant hypocritement le nom de l'amour, ils pratiquent la véritable fraternité; ils agissent en hommes de bon sens, en hommes libres, et en hommes intelligents.

C'est de Rouen que nous vient ce bon exemple, de Rouen où le salaire est si réduit, où la pauvreté est si profonde, de Rouen où la population ouvrière est en proie à tant de souffrances! Mais ni les conseils de l'envie, ni les insinuations des propagandistes du socialisme, ni les rancunes de cœurs ulcérés, n'ont empêché aux ouvriers de Rouen de voir clair et de parler juste.

Voici le manifeste qu'ils viennent de publier; ouvriers lyonnais, comparez cette page aux déclamations violentes, aux articles passionnés dont vous meublez si imprudemment votre esprit, jugez la froi-

dement, impartialement, et vous vous direz ensuite où est la vérité, où est le bon droit, où est la sagesse.

COMITÉ ÉLECTORAL DES OUVRIERS ROUENNAIS.

Les ouvriers rouennais aux ouvriers du département, Camarades et amis,

Nous avons formé un Comité électoral des ouvriers rouennais, pour nous entendre, au besoin, sur nos intérêts légitimes, sans esprit de haine ni d'envie contre personne, pour nous concerter sur le meilleur usage de nos droits politiques, toutes les fois que nous sommes appelés à les exercer, pour nous aider les uns les autres et pratiquer la vraie fraternité.

Cette fraternité véritable, c'est dans la religion chrétienne qu'elle réside; telle est la base que nous prenons.

Dans ces derniers temps, trop de charlatans, trop d'ambitieux se sont joués de nous par des utopies mensongères; trop de prétendus amis du peuple, étrangers à nos rangs, ont poussé la classe ouvrière en avant par des sollicitations perfides, et ils ont abandonné ceux qu'ils avaient compromis. Le chômage, la misère, tels ont été les seuls fruits de ces systèmes pompeusement étalés, de ces prédications socialistes et communistes qui ne pouvaient que favoriser l'oisiveté du paresseux en le nourrissant aux dépens de l'homme laborieux et honnête. Voyez maintenant ce qui est arrivé aux malheureux qui sont allés dans le chimérique pays d'Icarie chercher la réalisation de tous ces rêves! Qu'ont-ils trouvé dans cette prétendue terre promise? la faim et le désespoir.

Camarades et amis, gardons-nous désormais de ces dangers et de ces pièges. Rouen fut cité dans tous les temps comme une ville d'ordre et de travail; contribuons à soutenir cette vieille et honorable réputation. Tous ensemble, ouvriers et citoyens, ne négligeons pas les droits politiques que nous confère le suffrage universel. Usons-en dans toutes les occasions, sans autre pensée que le bien de la France; concourons ainsi au raffermissement et au maintien de l'ordre, qui seul peut ranimer l'industrie et le commerce dont nous vivons. Telles sont nos intentions; telles sont aussi les vôtres, amis et camarades; venez donc vous réunir à nous, dans le but fraternel qui peut se résumer ainsi : Chacun pour tous, tous pour chacun.

Les ouvriers rouennais aux électeurs du département.

Electorats,

L'Assemblée nationale doit se retirer prochainement. Une nouvelle Assemblée doit être convoquée.

Les différents comités se sont réunis et s'occupent avec activité des élections. Ces comités, animés d'intentions excellentes, désirent voir le parti de l'ordre triompher. Néanmoins, quoique tous, nous en sommes persuadés, aient à cœur le bien et la tranquillité du pays, il est à craindre que le manque d'unité entr'eux ne favorise le succès de ces factions anarchiques qui ont menacé la société l'an dernier, et qui s'agitent encore maintenant dans l'espoir de s'emparer enfin du pouvoir. Ces utopies et ces systèmes insensés sont connus; nous n'entreprendrons pas de redire ce que tout le monde sait. Toutes les classes de la société doivent donc prendre part à la lutte qui va s'ouvrir.

Les socialistes et les communistes se sont adressés principalement aux ouvriers qui, comme nous, vivent de leur travail; ils s'imaginent que la misère et les privations que nous avons endurées nous détermineront à faire un essai dont eux seuls profiteraient. Nous n'hésiterons donc pas, quelque inconnus que nous soyons, à ranimer nos camarades et nos amis tombés dans le découragement, en leur montrant que leur devoir est de soutenir par leur vote la société que les ennemis de l'ordre cherchent à bouleverser. Nous comprenons que nous devons servir d'intermédiaire entre les comités déjà existants, dont nous admettons les principes, et les ouvriers qui, bien qu'intéressés dans la question, n'ont pas encore été consultés, et n'ont joué jusqu'à présent qu'un rôle passif.

Ce que nous désirons, c'est faire comprendre aux comités défenseurs de l'ordre qui, au milieu des agitations et des préoccupations passées, avaient désigné les candidats, combien il est important de s'attirer les sympathies, non seulement des ouvriers honnêtes qui ont toujours marché vers eux, mais encore des hommes faibles qui sont travaillés avec tant d'activité par les faillacieuses insinuations des ennemis de la société, et sur lesquels, nous, ouvriers, pouvons exercer la plus salutaire influence.

Les utopistes ont flatté les ouvriers en leur prodigant

FEUILLETON DU PRÉSIDENT.

Le Socialiste et le Sergent

ou

Il ne faut pas compter sans son hôte

PROVERBE.

Le Sergent, prenant le journal : C'est bien généreux de sa part... à ce prix-là, dites-lui qu'il peut compter sur mon abonnement... En vous remerciant, bourgeois... (Il veut s'éloigner.)

Le Socialiste : Une minute, sergent; nous ne pouvons pas nous quitter comme ça... que diable! vous me ferez bien, je l'espère, l'honneur de communier avec moi.

Le Sergent, étonné : Hein? comment que vous l'entendez?... communier?...

Le Socialiste : Oui, boire un canon chez le marchand de vin, si vous aimez mieux. C'est ainsi que

nous communions toujours, nous autres socialistes.

Le Sergent : Permettez, bourgeois, vous me faites l'effet d'un particulier qui aime à rire... Quoique ça, je vous dirai, en réponse à votre politesse, que je ne suis pas pour reculer devant un canon de quelque espèce que ça soit.

Le Socialiste : A la bonne heure, sergent! On voit bien que vous êtes un véritable Français! (Ouvrant la porte du cabaret.) Donnez-vous donc la peine d'entrer, je vous prie...

Le Sergent : Après vous, bourgeois...

Le Socialiste, le poussant dans le cabaret : Du tout, je sais trop ce que je dois à vos respectables galons... Oh! hé! garçon! un litre à quinze et deux verres!

Le Sergent, à part : Cré coquin! du quinzé! Ah! ben, pour le coup, j'ai de la chance!

Le Socialiste : Et des biscuits de Reims!... qu'en dites-vous, sergent?

Le Sergent : Je dis que je changerais bien tous les jours mon pain de munition avec!

Le Socialiste : Vous n'êtes pas dégoûté!... Il est vrai de dire que le gouvernement vous donne, à vous autres, braves défenseurs de la patrie, du pain qu'on ne donnerait pas à un chien!... (Il lui verse à boire.) Ah! nom d'un nom! faut-il que vous soyez bons enfants pour avaler ça!... A votre santé,

sergent!

Le Sergent, trinquant : C'est moi qui bois à la vôtre, bourgeois. (Il boit.) Bah! ça passe tout de même!

Le Socialiste : Eh bien! comment trouvez-vous ce petit vin-là, mon ancien?

Le Sergent : Un vrai velours, quoi!... Ça glisse dans le gosier que ça ne fait pas un pli!

Le Socialiste, remplissant son verre : Pour lors, faut recommencer!... Dites donc, si on vous insinuaît quelquefois du pareil dans votre bidon!... hein?... comme ça vous irait, mon camarade!

Le Sergent : Oh! il n'y a pas de danger!

Le Socialiste : Laissez donc faire... ça pourra peut-être bien venir et plutôt que vous ne le croyez encore!... (Il lui verse à boire.)

Le Sergent : Oui, le jour où on verra des merles blancs, pas vrai?

Le Socialiste : Non, mais le jour où nous aurons enfin la véritable république, la république démocratique et sociale!

Le Sergent : Ah! bien, c'est bon! Qu'elle arrive donc tout de suite cette belle république-là!... D'autant plus, voyez-vous, bourgeois, que nous autres militaires nous ne tenons pas beaucoup à celle du jour d'aujourd'hui... A votre santé, en attendant... (Il boit.)

des promesses mensongères, et en leur montrant comme leurs ennemis tous ceux qui appartenaient à la classe plus aisée. Pour détruire l'effet de ces pernicieuses doctrines, montrez-vous tels que vous êtes, pleins de sollicitude pour ces hommes que votre générosité peut ramener de leur égarement. Ne rougissez pas de vous mêler à eux, en mettant en pratique les grands principes de liberté, d'égalité et de fraternité; vous aurez contribué au bien du pays, par de bonnes et sages élections, et vous aurez détruit les préjugés qui entretiennent la division, et peuvent mettre de nouveau la France en danger.

Nous avons l'honneur d'être vos dévoués concitoyens.
Rouen, le 9 avril 1849.

Les membres du bureau :

BRIÈRE, ourdisseur, clos des Marqueurs; MONET, charbonnier; ESCANDE, garçon de magasin; BERNARD, mécanicien; L. DEVESLY, commis de comptoir; DACHÉ, cordonnier; DELAFOSSE, tisserand; LEGRIS, journalier; CHAPPERON, tisserand; ROLAND, journalier; LHOMME, chaussonnier; LANGLOIS, fileur.

Italie.

Turin, 11 avril.

Nous sommes toujours sans nouvelles de Gênes, ce qui est l'indice certain que la lutte continue et que nos troupes n'obtiennent pas le succès que l'on espérait; s'il en était autrement, si La Marmora s'était emparé de quelque position nouvelle, ou avait fait quelque progrès, le gouvernement s'empresserait de le faire annoncer.

Il faut donc encore nous attendre à recevoir de tristes nouvelles, à gémir sur des horreurs comme les guerres civiles seules en fournissent l'exemple; il faut nous résigner à des pertes cruelles et peut-être à des malheurs irréparables.

Le doute et l'incertitude dans lesquels le gouvernement nous laisse sont intolérables. On ne reçoit ni lettres ni avis de Gênes; tout se borne à des rapports officiels qui demeurent cachés dans les portefeuilles du ministère; aussi l'anxiété est-elle plus grande encore par suite de l'ignorance dans laquelle on se trouve.

Radetzky a définitivement renoncé à l'occupation d'Alexandrie.

Le général d'Aspre a réuni, à Parme, un corps d'armée de 12 à 15,000 hommes que l'on suppose destiné à opérer contre la Toscane. Rien n'est encore décidé à cet égard, et je crois que les Autrichiens, avant de marcher sur Florence, tiendront à terminer les affaires du Piémont, et ne s'ébranleront qu'après une paix définitive.

Les Républiques de Toscane et de Rome n'existent plus; d'ailleurs, elles sont frappées à mort autant par la bataille de Novarre que par le néant de leurs chefs, par le ridicule de leurs actes; elles finiront quand on le voudra.

Il y a eu à Rome, le 2 avril, un mouvement populaire qui a forcé Mazzini à se présenter à la populace qu'il a haranguée. Cette agitation n'a eu aucune suite.

DERNIÈRES NOUVELLES.

Turin, 12 avril.

Les troupes ont dû entrer à Gênes le 11; le 10, el-

les étaient maîtresses de toutes les positions; une amnistie était accordée, n'exceptant qu'une dizaine des chefs de l'émeute.

L'insurrection gènoise est donc terminée. A demain les détails.

M. Proudhon, dont on n'avait plus de nouvelles depuis quelques jours, s'adresse aujourd'hui aux lecteurs du *Peuple*.

Hélas! que les lignes que nous venons de lire ont dû coûter à cette vanité exubérante, à cet intraitable orgueil! M. Proudhon s'avoue vaincu; cette œuvre immense qui devait renouveler le monde, qui devait faire tourner le monde de l'Occident à l'Orient, cette œuvre qui devait anéantir l'infâme capital et ouvrir à tous les travailleurs une Californie de papier, M. Proudhon l'abandonne!!! la *Banque du Peuple* entre en liquidation. Elle donne son bilan. Triste bilan! A grands renforts de fanfares populaires, savez-vous ce qu'on avait ramassé par sous et deniers, depuis deux mois que l'affaire était sur le chantier? 17,933 fr. Sur cette somme, la Banque avait dépensé 8,147 fr. et quatre-vingt cinq centimes, sans parler de deux articles portés pour mémoire! La moitié de cet infâme capital a donc été mangée en herbe, et M. Proudhon offre son travail à venir pour combler cette perte, qu'il prend loyalement à sa charge. A la bonne heure!

Ces messieurs laveront leur linge sale en famille, et nous n'avons que faire là-dedans. Une seule remarque à M. Proudhon :

Il se plaint des mécomptes du socialisme; il aurait voulu qu'on encourageât ses essais! M. Proudhon n'y songe pas. Ses essais n'ont pas eu de pire ennemi que lui-même. M. Proudhon est assurément un utopiste de la plus dangereuse espèce, mais avec son esprit subtil comment ne reconnaît-il pas que chez lui le révolutionnaire a tué l'utopiste?

Qui donc aurait inquiété sa banque? qui donc aurait eu la pensée de gêner ses expériences, si le forcené journal qu'il dirige ne s'était fait une loi de discréditer ses œuvres par la rage révolutionnaire qu'il suait à chaque numéro?

Quel rapport rattachait, s'il vous plaît, la banque du peuple à toutes ces questions brûlantes qu'il agitaient avec une persévérance infernale? Tout le mal qui lui arrive, lui vient de lui-même, de lui seul. Il n'était qu'un sophiste, il s'est fait de gaité de cœur le plus furieux des anarchistes. Après avoir renié fièrement la Montagne, il s'est mis à sa remorque, et il recueille aujourd'hui ce qu'il a semé.

M. Crémieux a cherché, dans la séance de l'Assemblée nationale du 10 avril, à expliquer sa conduite du 24 février 1848, auprès de Mme la duchesse d'Orléans.

Nous trouvons à ce sujet les renseignements suivants dans une correspondance parisienne :

Le matin, dans la journée du 24, M. Crémieux, qui se donnait beaucoup de mouvement, allait dans les groupes de la place du Carrousel et de la place du Louvre pour y proclamer la régence, que M. de Girardin venait de faire signer au roi Louis-Philip-

pe. M. Crémieux accompagna le roi jusqu'à la place de la Concorde où il le mit en voiture, suivant son expression. Puis le même M. Crémieux se rendit à la chambre des députés, et fut, en effet, le premier qui annonça à un groupe de députés, dans la salle des Pas-Perdus, les événements qui s'étaient accomplis.

Celui qui écrit ces lignes était présent et était placé entre M. Jobert, ancien pair de France, et M. Armand Marrast, qui était vert et avait l'œil injecté de sang.

M. Crémieux a dit hier à la tribune que lorsqu'il était arrivé à la chambre on lui avait appris que Mme la duchesse d'Orléans était dans la salle, et que M. Dupin parlait pour la régence.

M. Crémieux se trompe. Quand il est arrivé dans la salle des Pas-Perdus, c'est lui qui a annoncé que le roi était parti, et que Mme la duchesse d'Orléans allait arriver. C'est lui qui a dit que le roi lui avait confié la régence, et il en parlait comme un homme bien heureux d'accepter cette solution. Mais à partir de ce moment, et toujours avant l'arrivée de la princesse, M. Crémieux fut entouré par MM. Marrast, Flocon, Ledru-Rollin, Marie et autres. Ces messieurs se concertèrent pour faire avorter la proposition qui allait être faite de proclamer le comte de Paris et la Régence, et, c'est dans ce but, qu'ils auraient pris place à gauche quelque temps avant l'arrivée de la princesse.

C'est donc à tort que M. Crémieux s'est donné hier, à la tribune, un certificat de candeur; mieux que personne, il savait ce qui devait se passer, et le papier qu'il a osé présenter à la duchesse d'Orléans, ne prouve qu'une chose, c'est que, dans l'incertitude des événements, M. Crémieux avait voulu se ménager des amitiés ou des protections dans les deux camps, sauf à s'affermir dans celui du vainqueur.

Paris est tout entier sous l'impression des scènes honteuses qui ont eu lieu hier dans le sein de l'Assemblée nationale. Le peuple, le vrai peuple, les ouvriers, les marchands s'en occupent avec émotion, et le résultat qu'ils en tirent est bien loin d'être favorable à cette horde sauvage qui ferait rougir la France si elle pouvait se croire représentée par les insulteurs, les interrupteurs et les boxeurs de la Montagne. « Heureusement, nous disait tout-à-l'heure un ouvrier dans son langage énergique, ces gens là vont... s'en aller, sans cela il faudrait leur signifier leur congé, car on se conduit mieux à la barrière; et on dit que ça représente le peuple! Allons donc! ils nous calomnient! »

L'instruction contre le citoyen Raspail, auteur de l'odieuse agression qui a tant ému l'Assemblée et Paris, a déjà commencé et sera conduite avec activité. M. Coquerel, l'honorable pasteur-représentant, écrit aujourd'hui au *Moniteur* qu'il avait l'intention de proposer que l'Assemblée fit acte de souveraineté judiciaire, en décrétant la détention de M. Raspail dans l'un des appartements du palais législatif. Ce système est un peu trop anglais, et d'ailleurs les questeurs ne peuvent se faire les gendarmes des représentants montagnards coupables d'actes criminels; la justice ordinaire convient mieux à ces débats plus que vulgaires. Elle a commencé à agir, et on disait ce matin que M. Fouché, procureur de la République, après avoir commencé l'instruction au palais même de l'Assemblée, avait ordonné l'arrestation de M. Raspail.

Le Socialiste : Sans compter que vous avez bien raison, sergent! est-ce qu'il y a, par exemple, de l'égalité par le temps qui court? Eh! bien, je vous demande un peu ce que c'est qu'une république sans égalité?

Le Sergent : Je ne saurais pas vous dire...

Le Socialiste, lui versant à boire : Buvez donc, sergent... ainsi, sans vous commander, est-ce que vous êtes l'égal de votre colonel, vous?

Le Sergent : C'te bêtise!

Le Socialiste : Dites-donc que c'est une infamie... qu'est-ce qu'il a donc de plus que vous, ce particulier-là? Est-ce que ce n'est pas un homme de chair et d'os comme vous êtes susceptible de l'être vous-même.

Le Sergent, buvant : Tiens, au fait... ça serait possible... Après ça, il faut dire que c'est un fameux lapin le colonel!... Cré coquin! si vous l'aviez vu, en Alger, comme il vous tombait sur le casquin des moricards!...

Le Socialiste : Belle malice! est-ce que vous n'en auriez pas fait autant, à sa place?...

Le Sergent : Il est sûr et certain qu'au feu je ne renâcle pas plus qu'un autre... mais c'est égal, le jour où il faut y aller, voyez-vous, j'aime autant que ce soit le colonel qui commande le régiment.

Le Socialiste : Vous avez bien de la bonté!... Te-

nez, sergent, moi je vous dis que dans une véritable république ça ne peut pas aller comme ça... il faut, sacrebleu! qu'un chacun soit à sa place, et vous n'êtes pas à la vôtre... Permettez que je vous verse... Car enfin, expliquez-moi pourquoi les officiers de votre régiment sont officiers?... Là, dites-moi un peu une bonne raison..., mais que ça ne vous empêche pas d'abord de vider votre verre.

Le Sergent, après avoir bu : Dam! écoutez donc, il me semble cependant que, pour ce qui est de la manœuvre, nos officiers en savent un peu plus long que nous.

Le Socialiste : Vous croyez ça? Eh bien! vous vous trompez, sergent... le privilège qu'ils ont de vous commander et de vous faire manœuvrer comme des nègres, par le flanc gauche et par le flanc droit, vient de ce qu'ils sont tous des *aristos*, pas autre chose.

Le Sergent : Excusez, bourgeois, je n'ai pas celui de comprendre le mot?...

Le Socialiste, lui versant à boire : Bah! vous ne savez pas? *aristo*, c'est comme on dirait aristocrate... Seulement, c'est plus court... Mais laissez-nous faire, nous les raccourcirons bien autrement, ces canailles d'aristocrates! Buvez donc, sergent.

Le Sergent : A votre santé, bourgeois... (Il boit.) Ah ça! pour en revenir, à ce qu'il me paraît, que vous n'en êtes pas, vous, un *aristo*?

Le Socialiste : Moi, mon brave, je suis un socialiste, et je m'en fais gloire!

Le Sergent : Socialiste! Tiens, pourquoi que vous ne dites pas tout bonnement que vous êtes un so...? Il me semble que ça serait aussi un peu plus court.

Le Socialiste, faisant la grimace : Buvez donc, sergent! ça vaudra mieux.

Le Sergent : Ne faites pas attention, bourgeois... Tenez, je vas vous dire, moi, je n'entends rien à toutes ces rubriques-là... Je ne suis qu'un sergent, comme vous voyez, ce qui fait que je ne connais que la consigne et l'école de peloton.

Le Socialiste : Et vos droits, mon brave, et vos droits!... Est-ce que vous ne connaissiez point vos droits, par hasard?

Le Sergent : Si fait; quand un homme de la compagnie est fautif ou a fait la noce, je sais bien que j'ai le droit de le flanquer à la salle de police, ce qui n'empêche pas le lieutenant de m'y flanquer moi-même à mon tour, quand ça lui passe par la tête.

Le Socialiste : Brigand de lieutenant! Et vous le laissez faire! Et vous n'êtes pas tenté de lui confisquer son épauvette?

Le Sergent : Fichtre! A ce compte-là nous irions loin!... Et si le caporal, de son côté, voulait me subtiliser mes galons de sergent? Ah! ben, c'est pour le coup qu'il y aurait un beau gâchis dans le régi-

Les bureaux ont examiné, ce matin, le projet de loi, présenté par M. Léon Faucher, ministre de l'intérieur et tendant à suspendre pendant trois mois, dans le département de la Seine, les dispositions de l'art. 67 de la loi sur la garde nationale.

Les commissaires nommés pour préparer un rapport sur ce projet, sont : MM. Laboulie, Porion, Larabit, Alem-Rousseau, Baudot, Pougeard, Martin (de Strasbourg), Turck, Bauchard, Buchez, Waldeck-Rousseau, Chauvour, Grévy, Emile Péan, Germain-Sarrut. La majorité des commissaires nommés est favorable au projet.

M. Buchez et ses collègues de la petite église qui s'intitule : Association des Amis de la Constitution, publient aujourd'hui un manifeste dans lequel, après beaucoup de vagues explications sur le but qu'ils se proposent, ils finissent par attaquer le comité de la rue de Poitiers comme hostile à la République, et ils appellent tous les amis de cette République à se grouper autour d'eux pour la défendre dans les élections. Si M. Buchez ne la défend pas mieux qu'il n'a défendu l'Assemblée nationale au 15 mai, disait M. **, en lisant ce manifeste dans la salle des conférences, elle est bien à plaindre.

CHRONIQUE PARISIENNE.

Le jour de Pâques et le lendemain, il n'était bruit à Nantes que de l'apparition d'une fleur-de-lys dans l'église de St-Similien, sur l'hostie exposée dans l'ostensoir à l'adoration des fidèles, pendant la bénédiction du saint-sacrement. D'après le témoignage du curé et des officiants de l'autel, cette fleur-de-lys était assez bien dessinée.

Toutefois, pensant que ce pouvait bien être un effet de lumière produit par les nombreux flambeaux allumés sur l'autel pour la solennité, M. le curé a cru devoir, en présence de témoins graves, répéter plusieurs fois l'expérience dans la sacristie par une disposition analogue du luminaire, et bien que l'ostensoir ne fût éclairé que de quelques bougies, le phénomène s'est reproduit assez nettement pour ne laisser aucun doute sur la possibilité d'une cause toute naturelle et parfaitement explicable. M. le curé de St-Similien a consigné sa déclaration dans un des journaux de Nantes, afin de prévenir toute exagération ou interprétation erronée à laquelle pourrait donner lieu un fait par lui-même extrêmement simple.

— On lit dans la *Gazette des Hôpitaux* :

« Nous n'avons malheureusement aucune amélioration à constater dans la marche générale de l'épidémie; il y a, au contraire, un progrès évident, quoique faible, en sens opposé. Ainsi, la maladie, tout en se maintenant dans un exact *statu quo* dans les hôpitaux, s'est évidemment étendue sur une plus grande partie de la ville, et a atteint quelques établissements qui avaient été épargnés jusqu'à ce jour. Tels sont l'Hôtel-des Invalides, l'hospice des Ménages, et l'hôpital Cochin. Enfin, il s'est déclaré dans deux prisons.

« Dans les cinq principaux hôpitaux de Paris, l'Hô-

tel-Dieu, la Pitié, la Charité, Saint-Louis et Beaujon, l'augmentation a été de 62 dans les dernières quarante-huit heures. A la Salpêtrière, l'épidémie continue à sévir à peu près avec la même intensité. Le nombre des cas constatés dans les divers établissements est aujourd'hui de 1,470, dont 877 se sont déjà terminés par la mort. »

— Le journal le *Peuple* a aujourd'hui du bon. Il proteste pour sa part contre la candidature électorale de Mme Deroine. Il repousse les prétentions politiques de la femme, et veut qu'elle s'occupe avant tout de ses enfants et de son ménage. Il y a, dit-il, dans la femme une essence qualificative, qu'on nous permette ce terme philosophique, qui creuse entre elle et l'homme un abîme infranchissable, et qui lui assigne une destinée et des fonctions toutes différentes dans la vie sociale. A proprement parler, la femme n'est pas associée à l'homme, elle lui est unie.

— Lors des derniers troubles de Gènes, le consul de France, au moment où il se rendait auprès du général La Marmora, en compagnie du représentant de la Grande-Bretagne, à signifié aux Français qui se trouvaient en grand nombre parmi les insurgés qu'ils eussent à mettre bas les armes, s'ils ne voulaient pas être traités comme rebelles aux lois de la France.

— Lord Palmers on vient d'adresser au ministre de la marine une lettre pour remercier le gouvernement français de la noble conduite qu'a tenue le capitaine Simon et l'équipage de la goélette la *Légère*, en portant secours au gouvernement de Sainte-Lucie.

— Il paraît certain que le général Courtais a déclaré qu'il ne reparaitrait pas comme représentant à l'Assemblée nationale.

— Pendant sa promenade habituelle au bois de Boulogne, le président de la République a éprouvé aujourd'hui un léger accident. Son cheval, lancé à grande vitesse sur un terrain mouvant, s'est abattu sous lui. Heureusement le président n'a éprouvé aucune contusion dans sa chute; il s'est relevé immédiatement, et est remonté à cheval pour rentrer à l'Élysée.

— Nous avons pris des renseignements aujourd'hui au palais de l'Élysée sur l'état de la santé du président de la République, par suite de l'accident qu'il a éprouvé hier dans sa promenade à cheval. Nous avons appris d'une manière positive qu'il ne s'en ressentait en aucune manière, et qu'il n'avait interrompu aucune de ses occupations ordinaires, aucune de ses réceptions.

— Une dépêche télégraphique, datée de Vittoria, a informé le gouvernement espagnol que le roi Charles-Albert, voyageant toujours sous le nom de comte de Barge, est parti le 3 de St-Sébastien pour Valladolid, se rendant en Portugal.

— Hier, un grand nombre d'Anglais se sont présentés à l'Hôtel-des-Invalides pour visiter le tombeau de l'empereur, ainsi que les immenses travaux qui s'y exécutent en ce moment. L'ex-roi de Westphalie, gouverneur de l'Hôtel, a aussitôt donné des ordres pour que toutes les portes fussent ouvertes aux visiteurs, et les a fait accompagner par une garde d'honneur.

La visite a duré plusieurs heures, et nos braves habitants d'outre-mer ne se sont retirés qu'après avoir témoigné toute leur reconnaissance au frère de l'empereur.

— Il nous revient un fait d'une grande curiosité, et que nous adressons comme renseignement à MM. les rouges. Il paraît que la police est tellement assaillie d'offres d'espionnage de la part des grands camarades patriotes, qu'elle a renoncé aux traitements fixes, et qu'elle se borne à donner 5 ou 10 fr., à raison de l'importance de la dénonciation, et que, par ce moyen, elle est si bien informée, qu'elle sait non-seulement leurs projets, mais les propos tenus entre dix des plus purs. Cela met un tel désarroi dans les comités secrets, qu'on en est à s'appeler mutuellement *mouchard*, scènes dont le procès de Bourges nous a donné le tableau en grand.

— La commission du budget examinera prochainement un projet de loi présenté par le ministre des travaux publics, relatif à un crédit de 5,200,000 pour l'achèvement des travaux à la charge de l'Etat sur le chemin de fer de Vierzon à Bec-d'Allier.

ASSEMBLÉE NATIONALE.

Suite et fin de la séance du 11 avril 1849.

M. Félix Pyat, interrompant de sa place et descendant de l'extrême gauche, prononce quelques paroles.

M. le président fait des efforts inutiles pour l'empêcher de parler.

M. Félix Pyat pécore et gesticule avec violence.

M. O. BARROT : Je suis pressé de céder la parole à mes interrupteurs.

Voix à l'extrême gauche : Tant mieux!

M. LE PRÉSIDENT : Si, à chaque instant, des grossièretés viennent interrompre l'orateur, autant vaut lever la séance.

M. O. Barrot termine en faisant observer qu'on doit avoir un bien grand intérêt à se soustraire aux regards de l'autorité, puisqu'on veut écarter ses agents.

M. le président donne lecture de l'ordre du jour motivé, présenté par M. Ledru-Rollin.

En voici le texte :

« L'Assemblée nationale, considérant qu'aucune loi n'autorise l'introduction de la police dans les réunions électoraux, passe à l'ordre du jour. » (Agitation.)

Voix nombreuses à droite : L'ordre du jour pur et simple!

M. LE PRÉSIDENT : L'ordre du jour pur et simple, ayant la priorité, je le mets aux voix.

Le scrutin étant demandé, il va y être procédé.

Cette opération a lieu au milieu d'une vive agitation.

Voici le résultat du scrutin :

Nombre des votants,	670
Majorité,	336
Pour l'adoption,	409
Contre,	261

En conséquence, l'Assemblée a adopté l'ordre du jour pur et simple. (Sensation prolongée.)

M. LE PRÉSIDENT : Nous passons à la discussion du budget des cultes.

Voix nombreuses : A demain!

La séance est levée.

Séance du 12 avril. — Présidence de M. Marrast.

A midi et demi la séance est ouverte.

ment!

Le Socialiste : Que vous êtes donc simple, mon brave!... Une supposition que vous preniez l'épaulette de votre lieutenant, qu'est-ce que ça peut vous faire, je vous le demande, qu'un autre prenne vos galons?... (Il lui verse à boire.)

Le Sergent, un peu étourdi : Ah! vous m'en direz tant, bourgeois! il est bien sûr, comme ça, que je ne regretterais pas beaucoup la sardine.

Le Socialiste : Allons donc!... A-t-on de la peine, au moins, à vous faire entendre raison!... Voyons, un petit coup par là-dessus.

Le Sergent, tendant son verre : Ce n'est pas de refus, bourgeois... Cré coquin! si jamais je deviens lieutenant, j'espère que j'aurai celui de vous en offrir à mon tour.

Le Socialiste, trinquant avec lui : Lieutenant! Mais dites donc capitaine!... Et je vous répète que vous serez quand vous voudrez.

Le Sergent : Cristi! deux épaulettes d'or!... Sans vous commander, qu'est-ce qu'il faut faire pour ça?

Le Socialiste : Oh! mon Dieu, presque rien... A la première occasion seulement, crier bien fort : vive la République démocratique et sociale! et puis, du même coup, envoyer paître tous vos officiers; après ça, s'ils ne sont pas contents, nous aider à les canarder ainsi que la garde bourgeoise, comme nous avons fait au mois de juin de l'année dernière... Voilà toute l'histoire.

Le Sergent : Je n'entends pas bien, bourgeois... comme vous avez fait au mois de juin, que vous dites?

Le Socialiste : Eh! oui!... ah! fichtre! j'en ai abattu plus d'un pour ma part, allez, à cette époque là!...

Le Sergent : Des officiers?

Le Socialiste : Un peu... et des grosses épaulettes encore!... Dam! on les visait de préférence, et c'est bien naturel... Il est vrai que j'étais si à mon aise pour ça!... Imaginez vous, sergent, que j'avais eu l'estoc de m'embusquer à un soupirail de cave, juste à quatre pas de la grande barricade du faubourg Antoine, de façon...

Le Sergent, serrant les poings : Ah! vous étiez là, mon particulier?

Le Socialiste : Et avec deux clarinettes de cinq pieds qui ont joué une drôle de musique, je vous en réponds!... Pan! pan! allez donc! ça tombait comme la grêle!... Oh! si vous aviez vu ça!... c'était un plaisir!...

Le Sergent, se levant et lui saisissant vivement le bras : Dis donc, c'est que justement je l'ai eu ce plaisir-là!

Le Socialiste, stupéfait : Pas possible, mon brave!

Le Sergent, le secouant avec force : Je te répète que je l'ai eu, mon gredin!

Le Socialiste, effrayé : Sergent!...

Le Sergent : Oui, j'étais là, m'entends-tu? J'y étais si bien que j'ai vu tomber à côté de moi mon pauvre

capitaine, et puis plus de trente hommes de ma compagnie... car c'est comme ça que tu visais de préférence les officiers, n'est-il pas vrai?

Le Socialiste : Sergent, je vous jure!...

Le Sergent : Et tu n'es pas encore content? tu veux recommencer, n'est-ce pas? Et tu espères que pour gagner une épaulette, je m'en vas, cette fois, te donner un coup de main?... Oui, tu as raison, il faut que je t'en donne un... mais c'est sur la figure! (Il lui met le poing sous le nez.)

Le Socialiste : Sergent! sergent!... au nom de la sainte fraternité, pas de gestes!...

Le Sergent : Ah! oui, parlons-en de ta fraternité; elle est, en effet, jolie!... c'est ça!... Maintenant que vous voyez bien, tas de canailles que vous êtes, que vos coups de fusil ne réussissent pas avec nous, vous croyez nous enjôler en nous appelant vos frères?... Excusez! nous venons d'en prendre du Caïn!... Allez, socialiste du diable! fiche-moi ton camp plus vite que ça, et tâche surtout que je ne rencontre plus ta boule sur mon chemin!

Le Socialiste : Doucement, sergent; pas de violence, on se retire... mais, quand je me suis fait l'honneur de vous offrir un canon, je ne comptais guère...

Le sergent, le chassant dehors : Marche toujours!... ça t'apprendra une autre fois qu'il ne faut pas compter sans son hôte.

(*L'Opinion publique.*)

ANDRÉ.

M. le président donne lecture de 12 lettres de représentants qui demandent des congés pour affaires urgentes. (Oh ! oh !)

Les congés sont accordés.

L'ordre du jour appelle le scrutin pour l'élection de 20 conseillers d'Etat, ce qui complètera la liste de 40, 20 conseillers ayant déjà été élus hier.

M. le président rappelle à l'Assemblée que sur le nombre total de 40, il ne peut y avoir que 20 représentants; 10 ayant été élus hier, il n'y en a plus que 10 à nommer.

A deux heures et demie, le scrutin est fermé; des huissiers enlèvent les urnes et les transportent pour le dépouillement dans un salon voisin. Ils sont accompagnés par les scrutateurs.

L'Assemblée adopte, sans discussion, deux projets de loi d'intérêt local:

Le premier, autorisant la ville de Nîmes à contracter un emprunt;

Le deuxième, refusant à la ville de Denain (Nord) la faculté d'élever à 6 p. 0/0 le taux d'intérêt de l'emprunt de 89,000 fr. qu'elle a contracté.

La chambre reprend la délibération sur le budget.

M. Jean Reynaud rend compte de l'examen fait par la commission de divers amendements qui lui ont été renvoyés, et qui consistent à améliorer le sort des anciens desservants du culte catholique et des succursalistes.

La commission, adoptant les considérations présentées par les auteurs des amendements, propose d'augmenter de 42,000 fr. le crédit ouvert pour les desservants et de 40,000 fr. celui ouvert pour les succursalistes.

M. le ministre des cultes prie l'Assemblée de sanctionner la proposition qui se référera à l'art. 5.

Les diverses modifications sont adoptées.

M. Reynaud présente encore quelques dispositions favorables aux dépenses du personnel du culte protestant et du culte israélite, chapitres 15 et 18 du budget des cultes. Ces dispositions sont adoptées.

L'ensemble du budget du ministère des cultes est mis aux voix et adopté. Le scrutin de division donne le résultat suivant:

Nombre des votants,	610
Pour l'adoption,	609
Contre,	1

La chambre a adopté.

La suite de l'ordre du jour rappelle la discussion du budget du ministère des finances.

Première partie: Dette publique. — Les chapitres 1, 2, 3 et 4 sont adoptés sans discussion.

Chapitre 5: Fonds d'amortissement, 65 millions.

M. Chavoix propose d'accroître ce fonds afin que les sommes payées ou à payer par les contribuables pour l'impôt des 45 c. soient considérées comme un emprunt, et remboursées en titres de rentes sur l'Etat 5 et 5 0/0.

M. Chavoix répond aux objections qui ont été faites à son amendement. La dette consolidée ne s'élèverait pas, par l'adoption, au-dessus de 6 milliards. (Oh ! oh !) Evidemment, dans la situation actuelle des finances, il y aura nécessité de contracter de nouveaux emprunts. Eh bien ! puisqu'il faut en revenir à ces anciens expédients financiers, il ne faut pas hésiter à effacer cet impôt des 45 c. qui a produit un si mauvais effet, et à laver enfin la République du reproche qu'on lui a fait d'avoir aggravé les impôts.

En 1815, la situation financière était à peu près semblable; le gouvernement leva une contribution extraordinaire. En 1830, des centimes additionnels sur la contribution foncière furent également imposés. Personne n'éleva la voix. La République a été moins heureuse. Il faut qu'elle se montre plus généreuse que les gouvernements précédents.

M. le ministre des finances combat l'amendement. L'impôt a été légalement perçu. Il était justifié par la nécessité, par les besoins du trésor.

Ce serait une charge de 160 millions qu'on propose de faire rembourser aux contribuables. M. Chavoix propose de créer des rentes pour la somme recouvrée; mais ces rentes ne deviendraient des capitaux qu'à la condition d'être réalisées par la vente des titres. Or, on peut calculer que, pour rembourser les 45 c., il faudrait créer plus de 10 millions de rente outre l'amortissement.

M. Saint-Romme appuie l'amendement.

M. Goudchaux le combat. Il s'étonne que ce soient les républicains qui s'élèvent contre les actes du gouvernement provisoire. L'impôt des 45 c. était indispensable. Ce n'a point été un emprunt; ça été un impôt extraordinaire, comme on en voit des exemples dans notre histoire, aux époques calamiteuses. On ne conçoit pas cette ardeur à revenir sur le passé. Si un pareil précédent était établi, il n'y aurait plus de moyen de fonder un état financier en France. (Aux voix !)

M. LE PRÉSIDENT: Une liste de 20 membres m'est remise pour un scrutin de division. (Murmures.)

Une voix: La question préalable.

M. FLOCON: Un impôt a été frappé par le gouvernement provisoire; cet impôt a, contre son intention, porté particulièrement sur les classes pauvres. Les dispositions de perception ont été mal prises. (Oh ! oh !)

M. Goudchaux: Je demande la parole.

M. FLOCON: L'impôt ne devait atteindre que ceux qui pouvaient le supporter. Ceux qui, comme moi, dans le gouvernement provisoire, étaient opposés à cet impôt...

M. DUCLERC: Personne ne s'y est opposé dans le gouvernement provisoire !

M. FLOCON: Il est bon qu'on sache que cet impôt a été établi après avoir été mûrement délibéré; mais il avait été entendu que cet impôt ne porterait pas sur les pauvres; c'était un emprunt. (Réclamations nouvelles.)

Je combats l'amendement, parce qu'il aurait pour résultat d'établir une charge permanente sur le grand-livre de la dette publique. Je propose au contraire que cet emprunt soit remboursé au moyen d'annuités. (Oh ! oh !)

M. DUCLERC: Voici bien des fois qu'on semble nous provoquer de ce côté de la chambre (la gauche) à propos de l'impôt des 45 c. Nous avons refusé de répondre à ces provocations. D'assez nombreux motifs de dissentiments existaient déjà entre nous. Mais puisqu'on nous porte encore un défi, je me décide à y répondre.

Le 10 mars 1848, M. Garnier-Pagès était ministre des finances... Il faisait au gouvernement provisoire un rapport complètement rassurant sur la situation financière (Oh ! oh !) Le 15 mars, la situation avait complètement changé!... Quelle en était la cause?

Les circulaires de M. Ledru-Rollin avaient paru. (Mugissements sur la Montagne. — A l'ordre !) Je dis la vérité... Il faut enfin qu'on la connaisse... On proposa la banqueroute au ministre des finances. (Explosion de murmures.)

A gauche: Qui ? qui ?

M. DUCLERC: M. Ledru-Rollin vous le dira.

M. LEDRU-ROLLIN: Jamais !

M. DUCLERC: Vous avez proposé le papier-monnaie, c'était bien la banqueroute. (Mouvement de surprise générale.)

La séance continue.

Nouvelles de Lyon.

On ne meurt plus du ridicule en France, et les banquets socialistes continuent. C'est à Oullins que se célèbre demain le cinquième acte de cette comédie, commencée à Saint-Didier-au-Mont-d'Or.

Semblables à Aristophane, ce comédien grec qui promenait dans un tombeau ses acteurs et ses pièces, les entrepreneurs de banquets voyagent en omnibus, et vont débattre leurs marchandises sur différents points. Seulement, comme ils n'ont pas l'esprit du poète grec, ils ont pris la précaution de s'assurer d'un public complaisant, afin d'éviter les sifflets, et l'auditoire fait partie des bagages. Aussi partout mêmes orateurs et mêmes applaudissements.

On voudrait bien varier, mais l'étoffe manque.

— Le citoyen Proudhon fait, dans le *Peuple*, un aveu qui a dû être bien pénible à son orgueil: il fait le deuil de sa fameuse banque du peuple, et il liquide. Il avait, en deux mois de temps, obtenu 17,000 fr. de souscriptions, il en a dépensé 8,000 en frais de direction et de matériel. Le citoyen Proudhon remboursera ses actionnaires avec les fruits de son travail. Convenons qu'il est fort heureux pour lui que sa banque n'ait pas eu plus de succès, car les frais seraient devenus tels, que, malgré sa bonne volonté, il n'eût pu les couvrir. Nous disions, l'autre jour, à un des directeurs du comité institué ici, à Lyon, pour la banque du peuple, que les 1467 francs qu'on avait réalisés couvriraient à peine les frais. Ce directeur nous a répondu que les socialistes consacraient leur temps et leurs efforts à cette œuvre de régénération sans exiger de paiement. Il nous semble que s'il en est ainsi à Lyon, ce que nous voulons croire puisqu'on nous l'assure, à Paris, les employés de la banque n'avaient pas le même zèle; et, certes, 8,000 fr. mangés en deux mois attestent que les grands maîtres de l'ordre proudhonien touchaient de forts beaux appointements. Que vont penser les pauvres ouvriers qui avaient en Proudhon la plus aveugle confiance? Nous leur souhaitons deux choses: la première, c'est qu'ils puissent rentrer dans leurs déboursés; la deuxième, c'est qu'à l'avenir ils se laissent moins facilement duper par ces exploiters déhontés qui leur promettent monts et merveilles, et qui, en définitive, n'ont su leur offrir qu'une banqueroute pour résultat. Maintenant que l'œuvre du plus grand socialiste a échoué, ils pourront, sans doute, juger du succès qui attend toutes les autres!

— Mercredi dernier, à huit heures du matin, est arrivé à Valence le premier convoi des détenus de Marseille. Les prisonniers qui le composaient étaient au nombre de quatorze. Un second convoi est attendu aujourd'hui.

— Un vol de 20 francs avait été commis au préjudice d'un cabaretier de la Mouche. Il fit sa déclaration, mardi dernier, au commissaire de police du 1er arrondissement de la Guillotière. Celui-ci, après quelques informations des personnes qui habitaient chez le cabaretier, interrogea une femme de confiance et parvint, non sans peine, à lui faire avouer son crime. Cette malheureuse a été conduite devant le procureur de la République. Elle avait caché cette somme sous les carreaux d'un appartement.

— Depuis quelques jours un individu nommé Lassallière entrait de maison en maison à la Guillotière, et demandait de l'argent avec menaces. Quand on lui refusait, il proférait des injures et s'écriait: « vous passerez par mes mains. » Au moment même où il descendait ainsi d'une maison, un agent de police lui mit la main sur le collet.

— Nous recommandons à nos lecteurs et aux ouvriers surtout qui se sont laissés égarer par de fausses doctrines et par les prédictions anarchiques de la presse socialiste, une petite brochure modeste de M. Domenjon, intitulée: *Simplex réflexions morales et politiques*. Le bon sens et la bonne foi coulent à pleins bords dans ce petit pamphlet qui ne sera jamais lu avec plus de fruit que dans les circonstances actuelles où la vérité semble devenir si rare.

— Etienne Chevrot, cabaretier à Chaponost, qui a figuré au banquet de Soucieux-en-Jarret, a été condamné, pour vol à l'américaine, à deux ans de prison et cinq ans de surveillance. Il y a plus, il vient d'être arrêté pour un nouveau vol de ce genre, et hier, 13, il a été renvoyé à l'instruction avec trois autres condamnés libérés, ses complices.

Nouvelles étrangères.

ALLEMAGNE. — Nous recevons des nouvelles assez importantes du théâtre de la guerre, dans le Schleswig, dans la Hongrie et dans la Transylvanie. Les Danois, comme il fallait s'y attendre, ont perdu sur terre les avantages qu'ils avaient obtenus contre les Allemands. Le désastre essuyé par une partie de leur marine devait avoir ce contre-coup. Hadersleben, qu'ils avaient occupé, est évacué et repris par les Allemands.

La nouvelle de ce double avantage a produit à Francfort beaucoup d'enthousiasme. Il règne en outre, dans cette ville, un peu d'agitation causée par les nouvelles que la députation a rapportées de Berlin. En Hongrie, en Transylvanie, dans ces provinces que l'Autriche devait réduire aussitôt après la reddition de Vienne, le général Bem parvient à tenir en échec les Russes et les Autrichiens réunis.

Sans doute les récits hongrois pèchent par l'exagération, de même que les bulletins autrichiens ont commencé par dissimuler complètement la vérité; mais il résulte de toutes les versions impartiales que le général Bem a refoulé les Russes en Valachie. Ceux-ci, il est vrai, sont rentrés en Transylvanie, plus nombreux qu'auparavant, et de manière à laisser peu de chances d'une nouvelle victoire au général des Magyares; mais nous devons, avant tout, restituer aux faits leur véritable exactitude.

— On mande de Pesth, le 4 avril:

Cet après-midi le prince Windisgrätz est parti d'ici pour l'armée; ainsi, il faut s'attendre à une bataille prochaine. L'attaque aura lieu sur toute la ligne de Balassa-Gyarmath jusqu'à Libakkazza sur la Theiss, à trois milles au-dessous de Szolnak.

— On écrit de Vienne, le 5 avril:

« La garde nationale de Vienne ne s'élèvera pas à plus de 15,000 hommes.

« La question allemande est l'objet de toutes les conversations. Les nouvelles de Berlin remplissent de joie la presse ministérielle. »

ANGLETERRE.

LONDRES, 11 avril. — Le bruit a couru aujourd'hui, dans la Cité, que le gouvernement anglais avait fait une nouvelle tentative de médiation entre les parties contendantes dans le Schleswig-Holstein.

— Hier, a eu lieu un vote au scrutin, à la Banque, pour l'élection du gouverneur et du sous-gouverneur de l'année prochaine. Les choix des propriétaires de la Banque se sont arrêtés sur Henry S. Prescott, comme gouverneur, et Thomson Hankey, comme sous-gouverneur. Ces messieurs ont prêté serment; ils avaient été recommandés par les directeurs: plus de cinquante propriétaires ont voté dans cette occasion.

— Les journaux anglais ne renferment pas de nouvelles.

CONDITION DES SOIES DE LYON.

13 AVRIL 1849.

Nombre de ballots entrés à la Condition: 79. — Soies ouvrées: 67. — Grèges: 12. — Dernier numéro placé: 1115.

A. MEINEL, gérant.

CHANOINE, Imprimeur, à Lyon, 18, place de la Charité.